Vol. XXX. Saint-Boniface, Manitoba, 7 Août 1901. No. 38

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

Ecremeuses "Alpha de Laval"

The Canadian Dairy Supply Co., le 2 Nov., Winnipeg.

MESSIEURS,

Au commencement d'octobre dernier je voulus acheter une écrémeuse et me procurer une Melotte, à la maison R. A. Lister & Cie, à la condition qu'elle serait installée chez moi pour essai et que je l'achèterais si elle me donnait satisfaction. Comme la maison Lister & Cie ne pouvait, dans le moment, me donner le No 4, que je désirais, je fis venir sur ma ferme, encore pour essai, une de vos écrémeuses Alpha de Laval, le No 3. Je fis fonctionner cette machine pendant environ dix jours; ensuite je fis fonctionner simultanément les deux écrémeuses, la Melotte et la Alpha de Laval pendant dix autres jours, et me décidai finalement à acheter la Laval, quoique son prix fût plus élevé que l'autre.

Voici en quoi la Melotte ne m'a pas donné satisfaction:

1o Quoique garantie comme pouvant écrémer 700 lbs. à l'heure, elle ne put en écrémer plus de 650.

2o On doit, pour les deux machines, se servir d'eau chaude dans le commencement et à la fin de l'écrémage, afin de rincer la boule où se fait le travail d'écrémage. Dans la Melotte cette eau se mêle avec la crême, dans l'Alpha de Laval, elle ne se mêle pas sensiblement avec la crême.

3o La structure de la Melotte force celui qui s'en sert à n'employer que des seaux de petite dimension sous les conduits d'écoulement, ce qui est un inconvénient.

4o La Melotte, en se déchargeant, mêle légèrement l'eau et la crème, d'où petite perte quotidienne; la Laval travaillait parfaitement bien sous ce rapport.

5o Le nettoyage des boules est beaucoup plus facile avec la Laval qu'avec la Melotte.

6o La Melotte ne peut opérer sur une crème épaisse ou un lait froid sans faire du beurre ou obstruer la perforation des disques; elle ne peut non plus donner une crème aussi uniforme que la Laval.

7o Quant à la construction et au maniement des deux machines, je trouve la Laval supérieure à la Melotte, et je conclus que des deux la Laval est la plus avantageuse et la plus économique.

Bien respectueusement à vous,

ADÉLARD PAQUIN.

La lettre qu'on vient de lire est un court exposé de faits et laisse peu de chose à dire sur les mérites respectifs des deux machines.

La maison Lister & Cie, ne voulant pas accepter les conclusions de M. Paquin, lui a intenté un procès pour lui imposer la vente de sa machine et pour en recouvrer le paiement. Le procès a eu lieu à la cour de comté de Winnipeg, et jugement fut rendu en faveur de M. Paquin, et les frais du procès imposés aux plaignants.

Durant le procès on a voulu savoir du secrétaire-trésorier de la *Melotte Separator Co.* si l'écrémeuse Melotte avait obtenu le Grand Prix à l'Exposition de Paris; mis sous serment, il n'a pas voulu l'affirmer. C'est assez curieux, puisque la compagnie annonce et proclame que la Melotte a obtenu le Grand Prix à Paris; ce dernier trait ne lui fera certainement pas de bien. Le gérant local à Winnipeg de la De Laval Separator Co., mis sous serment, a affirmé que la De Laval Separator Co. a reçu le Grand Prix pour sa machine à l'Exposition de Paris.

Les écrémeuses Laval tiennent la tête, à cause de leur bon marché, et à cause de leur efficacité à passer le lait dans un temps donné, sans parler de leur écrémage parfait du lait et de leur *grande supériorité* de construction.

The De Laval Separator Co

Pour l'Ouest Canadien: Bureaux, magasins et entrepôts.

248, McDermott Avenue, Winnipeg.

Chicago New York Montreal

LA GUERRE

Durban,—Un long combat a eu lieu le 28 juillet, à Nquotan (Zoulouland), entre une colonne anglaise et un commando bœr. Les Anglais ont failli perdre un canon et la 67e batterie de campagne.

Plusieurs fois 400 Bœrs se sont élancés à l'assaut de la position anglaise, tuant le major Edwards et le canonnier Carpenter. Cinq Anglais ont été tués.

***

Le Cap—Il y a des détachements de Bœrs un peu partout dans le Nord de la Colonie du Cap. Quelques-uns sont à quelques milles d'Indine, d'autres près de Jamestown, entre Malteno et Burgherdorp et près de Cradock

Nouvelles de Quebec

SAINT-ROMUALD

Un jeune homme dont il nous a été impossible de nous procurer le nom, s'est noyé en se baignant, à Saint-Romuald, près du pont de la Chaudière.

BAGOT

Cinq chevaux ont été tuées par un train de l'Intercolonial ces jours-ci.

PETIT METIS

Le prétendu Blondin, arrêté à Sainte-Anne des Monts par l'huissier Charest, a été examiné et n'est pas Joseph-Wilfrid Blondin celui qu'on croit avoir tué sa femme. Il ne répond pas au signalement donné par Rufus R. Wade, chef de la police du Massachusetts.

Le chef Wade a envoyé de Boston à Rimouski le détective T.R. Leterney qui a fait la même constatation à Matane, Leterney n'a pas voulu prendre la responsabilité d'arrêter l'individu.

MONTRÉAL

Les intéressants personnages que la police connaît sous le nom de "voleurs de châtelaines" et qui opèrent avec succès dans les grandes villes américaines ont fait leur apparition à Montréal. La police est naturellement réticente sur les opérations de ces visiteurs mais assez d'informations sont parvenues aux journalistes pour permettre de donner dès à présent l'alarme aux dames et aux jeunes filles qui ont l'habitude de porter des bijoux.

QUEBEC

Samedi, le 21 après midi, est arrivé à Lévis par le train du Grand-Tronc un parti de 23 jeunes Américaines, de Providence, Rhode Island, venues en promenade. Le parti s'est rendu au Clarendon.

Les jeunes Américaines sont allés au Saut Montmorency et ont visité ensuite le sanctuaire de Sainte-Anne.

LE JUGE ROULEAU

L'honorable juge Rouleau, de Calgary, qui est à Montréal depuis quelques semaines, est récemment tombé malade. Il est alité chez sa sœur, Mme John E. Barry, rue Saint-Denis.

Le juge Rouleau souffre de bronchite et de maladie de cœur et son état n'est pas du tout rassurant.

25me ANNIVERSAIRE

Le 24 de juillet, M. et Mme R. L. Chevrier, de Winnipeg, célébraient le 25ième anniversaire de leur mariage. M. et Mme Chevrier étaient en voyage à cette date et sont de retour depuis quelques jours seulement.

C'est pourquoi un certain nombre d'amis se sont rendus chez eux dimanche soir et leur ont présenté, avec un bouquet, une pièce d'argenterie magnifique.

La carte qui accompagnait ce cadeau portait les noms de M. et Mde Dr Lambert, M. et Mde Jos. Lecomte de Saint-Boniface, M. et Mde H. Fournier, M. et Mde C. H. Pacaud, M. et Mde Manseau, de Stony Mountain, M et Mde N. Chevrier, M. et Mde H. Chevrier.

M. et Mde R L Chevrier se sont montrés très sensibles à cette marque d'estime et de considération.

Nous présentons nous-mêmes nos félicitations à M. et Mde Chevrier à l'occasion de cet anniversaire et faisons pour eux les meilleurs souhaits de bonheur et de prospérité — Communiqué

LE COLLEGE

ET LES VOCATION SACERDOTADES

Voici les noms des anciens élèves du Collège de Saint-Boniface qui, *depuis treize ans*, ont été élevés au sacerdoce et ont travaillé au ministère sacré, soit au Canada soit aux Etats-Unis.

PRÊTRES SÉCULIERS

D. Gillies, Georges Montreuil, Félix Turcotte, Joseph Lavigne Dougald Cameron (R I. P,) Alphouse Dubois (R, I. P.,) Arthur Béliveau, Eugène Gauthier, Alphonse LaRivière, Elie Rocan, Wilfrid Jubinville, John Aylward, Eugène Bédard, Joseph Trudel, Emile Côté, Joseph Kennedy, Léon Leduc, Albert Rousseau, Alexandre Fournier, Jean Zerbach, Arthur Servais.

Les suivants sont actuellement au séminaire de Montréal et se préparent à la prêtrise.

SÉMINARISTES

Joseph Prud'homme, Louis Laliberté, Joseph Poitras, Hormisdas Hogue, Ls de Gonzague Bélanger.

Enfin les suivants ont embrassé l'état religieux dans diverses communautés:

RELIGIEUX

Auguste Bernier, Alfred Bernier, Joseph Gareault (R I. P.) Gustave Jean, Achille Rousseau Joseph Lajoie, Lawrence Drummond, Alexis Sylvestre.

Ce nombre est consolant: 21 prêtres séculiers, 5 séminaristes, 8 religieux. Mais il n'y a pas assez de travailleurs pour la moisson qui rempli les champs du bon Dieu. *Priez donc le Maître de la moisson pour qu'il envoie des ouvries dans sa moisson.*

Le Manitoba.

Mercredi 7 Août 1901

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR LA
Compagnie d'Imprimerie de St-Boniface

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE MANITOBA
CANADA.

ABONNEMENT
Canada et Etats-Unis....$1.00 par année
Europe (compris le port)....... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne..................12 cents
Chaque insertion subséquente........ 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 15, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE CAS DU "SOLEIL"

Le *Soleil* travestit notre article concernant la célébration de la fête des Orangistes dans notre province.

Que ne travestit-on pas au *Soleil*?

Notre article était une condamnation formelle du fanatisme de certains chefs et de certains groupes de l'ordre orangiste. Nous faisions ressortir, par contraste, les idées modérées et justes de certains autres chefs du même ordre, donnant à ceux-ci les louanges qu'ils méritent et réprouvant les autres.

Le *Soleil* en fait une manifestation d'amitié de notre part à l'égard des Orangistes!

Des Orangistes, le *Soleil* en a comme alliés, de même que nous en avons. La différence entre les siens et les nôtres, c'est que les siens nous écrasent et que les nôtres savent, comme Sir McKenzie Bowell, s'élever au-dessus de leurs idées personnelles pour nous rendre justice. Et si, par exception, il s'en trouve dans certaines occasions qui ne se sentent pas à la hauteur de cette générosité, nous les mettons à la porte, alors qu'ils vont se jeter dans les bras de M. Laurier, aux applaudissements du *Soleil*.

Quand leur union avec Clark Wallace et autres fanatiques fait leur affaire, ni M. Laurier ni le *Soleil* ne se gênent. Verrons-nous jamais alliance plus scandaleuse que celle du premier ministre actuel, alors le chef de l'opposition, avec M. Clark-Wallace, que le gouvernement conservateur venait de rejeter de son sein; avec le fameux McCarthy, l'un des instigateurs des haines soulevées contre nous, alliance qui avait pour objet la défaite de la mesure de salut que Sir Mc Kenzie Bowell avait soumise aux chambres en 1896, dans les intérêts catholiques, par esprit de justice de même que par souci de la constitution?

Le *Soleil* enfle la voix pour nous parler des orangistes "qui venaient de faire une guerre à mort à Sir Wilfrid Laurier à cause de sa nationalité et de sa religion."

Le *Soleil* sait bien qu'il dit ici un mensonge politique, et que l'opposé serait plutôt vrai. Pourquoi les orangistes feraient-ils la guerre à Sir Wilfrid Laurier à cause de sa nationalité, lui que Dalton McCarthy a qualifié de "meilleur anglais de la chambre," lui qui se dit anglais *to the core* (jusqu'au trognon) déclarant ainsi qu'il n'a de français que le nom!

Pourquoi les orangistes feraient-ils la guerre à M. Laurier à cause de sa religion, lui qui semble n'avoir jamais eu le sens catholique, lui qui s'est montré le meilleur des alliés de tous ceux—orangistes ou autres—qui ont entrepris la déchéance des idées catholiques dans les institutions publiques, sous le vague et vain prétexte de l'harmonie des races et de la paix religieuse, comme si la paix pouvait exister quand l'injustice triomphe!

La religion de M. Laurier, le *Soleil* a-t-il l'intention de nous en parler souvent?

Nous pourrons en dire quelque chose, nous aussi, de cette religion de M. Laurier, qui lui permet, en plein parlement, de présenter à l'admiration du peuple canadien le sectaire et l'impie Cavour, sans faire même une seule allusion à deux des plus grandes figures qui auront illuminé le dix-neuvième siècle, Pie IX et Léon XIII; de cette religion qu'il a solennellement déclarée, devant les Communes, ne devoir jamais l'inspirer quand il s'agirait de politique; de cette religion qui lui permet de se ranger, même au mépris de la constitution que, par état, il est pourtant obligé de défendre, du côté des persécuteurs des principes catholiques en matière d'éducation et de vouer à la détresse et à l'humiliation ceux qui persistent à considérer la défense de ces principes comme un devoir sacré!

Ceux-ci, ce sont des *extrémistes*!

Le *Soleil* repète ce mot—car elle n'est pas nouvelle, l'expression. Mais, en la répétant, le *Soleil* se découvre, lui et les siens. Il a donné pour titre à son article: *le bout de l'oreille*. Eh bien! il montre en effet son oreille; il laisse percer encore une fois la pensée intime de ses chefs et de son parti.

Citons ce passage très suggestif:

"Le peuple, qui, aux dernières élections générales a fait voir assez clairement qu'il en avait assez des *extrémistes* et des hypocrites, demande autre chose que des paroles en l'air de ceux qui briguent sa confiance. C'est par des actes, et par des actes seulement, qu'un parti peut espérer lui démontrer sa bonne foi."

Le *Soleil* a raison; c'est par des actes qu'un parti peut espérer démontrer sa bonne foi. Par ses actes aussi il peut démontrer sa mauvaise foi!

Or, le parti libéral, après nous avoir, au Manitoba, promis de ne pas toucher à nos institutions; après nous avoir, à Ottawa et dans les réunions publiques, promis de nous réintégrer dans nos droits, se moquent de nous depuis six ans. Et le *Soleil* montre par ce qualificatif *d'extrémistes* qu'il jette à la tête des défenseurs du droit intégral, que l'intention bien arrêtée dans les cénacles du libéralisme, endoyant ici comme ailleurs, est de se désintéresser de plus en plus de la cause de la minorité.

Extrémistes! On nous signifie par ce mot que nous sommes à l'index. Nous sommes condamnés. Et notre doctrine aussi se trouve par là condamnée.

Les promesses libérales n'étaient donc que *des paroles en l'air* selon l'expression du *Soleil*; et celui-ci peut en conséquence se coiffer en toute honnêteté du bonnet d'hypocrisie qu'il voudrait lancer, pardessus la haie, chez ses adversaires.

Il est permis d'espérer que le peuple en aura bientôt assez de ces saltimbanques aux promesses onctueuses, n'aboutissant jamais. Les dupes, qui se rencontrent dans toutes les classes et se livrent parfois à des démonstrations fort intempestives, reconnaîtront enfin leur erreur et rejetteront leurs illusions.

Notes Politiques

Depuis quelques semaines on distribue dans notre province, sous le nom de *Echo de Manitoba*, une édition hebdomadaire du *Temps*, d'Ottawa.

Nous ne songeons pas à en faire un reproche au *Temps*, pour lequel tout ceci est une simple opération commerciale. Nous nous sommes même abstenus de signaler dès le début cette prétendue résurrection du défunt *Echo*. Nous aurions continué à laisser cette feuille faire, sans la déranger, son petit bonhomme de chemin, si elle avait conservé les airs de modestie avec lesquels elle s'est d'abord présentée.

Mais l'un de ses derniers numéros nous arrive avec des tons de Vantardise qui nous obligent à dévoiler la supercherie dont on veut abuser.

Encore une fois nous reconnaissons au *Temps* le droit de chercher à prendre de la clientèle parmi nous. Mais quand un monsieur quelconque vient nous présenter cette feuille comme un journal local et, dans des termes arrogants, la donne comme l'organe des intérêts canadiens-français du Manitoba, c'est trop fort. Le public doit être averti que le journal qui se présente à lui, affublé du titre postiche d'*Echo de Manitoba*, n'est en réalité qu'une édition hebdomadaire d'une feuille d'Ottawa. C'est un personnage portant un faux nez.

***

La rumeur veut que le Conseil Privé d'Angleterre ait décidé que la loi, passée par la province du Manitoba, concernant la prohibition des liqueurs enivrantes, est valide.

Les tribunaux de la province avaient décidé qu'en passant cette loi notre législature avait excédé sa juridiction. Leur jugement se trouverait ainsi renversé.

Lundi, cependant, l'Hon. M. Roblin n'avait encore reçu aucune nouvelle.

***

Le *Globe* annonce que sir Louis Davies, après un voyage prochain à l'Ile du Prince-Edouard sera fait juge de la Cour suprême du Canada.

***

Le sous-secrétaire aux affaires étrangères, lord Cranborne, a dit à la Chambre des Communes que la question d'obtenir les privilèges de la nation la plus favorisée pour les produits canadiens expédiés en Allemagne recevait l'attention sérieuse du gouvernement, bien que les négociations à ce sujet n'aient pas encore été formellement ouvertes.

***

Est-ce vrai? L'on prétend que M. McMullen, l'ancienne scie ronde de Wellington, veut aller au sénat, comme successeur de feu M. Allan. C'est à renverser les plus incrédules. Lui, McMullen, se faire nommer au sénat, lui un candidat battu, après avoir tant dénoncé ces nominations sous les conservateurs!

Il ne faut jamais dire: "Fontaine, je ne boirai pas de ton eau."—(*Journal*).

***

Le *World*, de Toronto, dans une dépêche d'Ottawa, dit que M. Chamberlain veut que le prochain gouverneur général soit un Canadien, et que le choix du secrétaire des Colonies est sir Charles Tupper. Cependant, les libéraux d'ici, m'assure-t-on, espèrent que ce sera sir Wilfrid Laurier. Une forte partie du ministère favoriserait Lord Strathcona et Mont Royal.

***

Le conseil des directeurs de la Chambre de Commerce de Boston, s'est occupé de la question de réciprocité avec le Canada. La Chambre de Commerce a, depuis plusieurs années, prit une attitude prononcée sur cette question, et a conseillé l'échange le plus libre possible de marchandises entre les deux pays, au moyen d'un traité de réciprocité pourvoyant à des concessions réciproques.

A l'assemblée d'aujourd'hui, le secrétaire de la Chambre, M. Preston, a reçu ordre de prendre immédiatement des dispositions pour faire connaître d'une façon tangible, par pétitions ou autrement, que les hommes d'affaires, villes et centres manufacturiers du Massachusetts, désirent une législation qui faciliterait l'échange de marchandises avec le Dominion du Canada.

DECES

Madame Gustave Dubuc vient d'avoir la douleur de perdre une de ses sœurs, Melle Maria Bélanger. Melle Bélanger est décédée à Montréal jeudi dernier, à l'âge de vingt-cinq ans. Nous offrons à Madame Dubuc l'expression sincère de nos sympathies.

La Retraite du Clergé

Sa Grandeur Mgr. L. P. A. Langevin, O. M. I. préside aux exercices de la retraite pastorale au collège de St. Boniface.

Le R. P. A. Pichon, S. J. en est le prédicateur. Ritchot, v. g. Prot. Apost., curé de St-Norbert; Le T. R. F. A. Dugas, Vic-Gén. et curé de la cathédrale; M. M. Gabriel Cloutier, procureur de l'Archevêché; A. Béliveau, D.D. écon. et secrét; J. A. Trudel, D.D. assist-secrétaire et vic. à la cathédrale; J. Messier, aumônier de l'hôpital de St-Boniface; M. M. les curés et desservants: A. A. Cherrier, de l'Immaculée-Conception, Winnipeg; J. Zerback, de Balgoirre; J. Dufresne, de Lorrette; F. Viens, du Portage Laprairie: A. Borret, de Ste-Agathe; D. Gillis, de St. Andrews; L. R. Giroux, de Ste-Anne; A. Martin, de St-Eustache; W. Jubinville, de St-Félix F. X. Kavanagh, de St-Fra-Xavier; B. Rocan, de St-Hyacinthe; J. D. Fillion, de St-Jean-Baptiste; Alex. R. Giroux, de Labroquerie; A. Noret, de St-Malo; N. Jutras, de Letellier; J. M. A. Jolys, de de St-Pierre; A. Lemieux, de St-Raphaël; Emmanuel Garon, de Wolsely; J. C. St-Amand, de Pinewood. Hella. de St-Daniel; A. Rousseau, de Laurier; C. J. Passaplan, de Montmartre; A. Fournier, de Ste-Elisabeth; J. Duffy, de Manitou; F. Woodcutter, d'Esterhaze; Gendron, de Lasalle; C. Maillard, vic. à Saint-Norbert.

Immigration

DÉLÉGATION AU MANITOBA

Le R. P. Blais, O.M.I., missionnaire colonisateur nous est arrivé hier, en compagnie de six délégués de la province de Québec: MM. le docteur J. C. Coulombe, de St-Justin; Léonade Milot, de St-Léon E. Roberge, de St-Stanislas de Batiscan; Napoléon Beaudry, de St- Marc; Charles Péloquin, de St-Hyacinthe, et J. A. Giard, de St-Antoine de Richelieu.

Il y a eu hier soir réception à l'archevêché où un bon nombre de citoyens sont allés saluer les délégués. C'est M. Joseph Lecomte, le président de la Société de colonisation qui a présenté les visiteurs. Des discours ont été prononcés par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque, le R. P. Blais, M. Jos. Lecomte, MM. les juges Prendergast et Prud'homme, M. le Dr Coulombe et M. S. M. Barré.

Ces délégués, tout à fait désintéressés, après avoir visité et étudié les terres si fertiles de l'Ouest canadien, devront, au retour de leur mission patriotique, faire un rapport impartial de leurs impressions de voyage.

Nous leur souhaitons la plus cordiale bienvenue.

L'EXHIBITION

L'Exhibition est terminée. Dès samedi soir, le terrain, si animé quelques heures auparavant, redevenait solitude.

Le temps a été superbe durant toute la semaine. Aussi, il y a eu chaque jour une foule inusitée. C'est un succès au point de vue des objets exposés. Nous saurons plus tard si nous pouvons en dire autant au point de vue financier; espérons le, car le bureau de direction et le gérant M. Heubach, se sont réellement multipliés.

Nous avons remarqué avec plaisir que, pour le fromage, nos nationaux occupaient la tête de la liste.

A noter aussi, les prix remportés, par M. Dupasquier, de Lourdes, pour ses échantillons de miel.

NAISSANCE

GAGNON—Mde L.G. Gagnon, d'Emerson, une fille

Exploit d'un journaliste Canadien

Monsieur L. Prince, lancé par la *Presse* sur la piste des *globe trotters*, est arrivé à Montréal mardi, le 30 juillet, à 7 heures et 16 minutes du soir. Il a fait son tour du monde en 64 jours et quelques heures.

Son plus redoutable concurrent, Fitzmorris, de la presse américaine, l'a devancé quelque peu, mais grâce à ses billets de banque, qui lui ont permis de louer des trains spéciaux, etc. M. Prince a fait son voyage dans les conditions normales de tout voyageur. Il a de cette façon établi un record pratique. Il doit être proclamé le vainqueur. Bien que ça ne soit pas une conquête, c'est cependant un exploit dont il doit être félicité, avec la *Presse* dont il l'est l'un des rédacteurs, avec l'Hon. M. Berthiaume à l'esprit d'entreprise et à la libéralité de qui est due cette entreprise.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOU

—Mde M. A. Kéroack et sa fille, Melle Blanche Kéroack, sont revenues jeudi d'une promenade de plusieurs mois dans la province de Québec.

—Madame Théophane Bertrand de Saint-Boniface, et sa sœur, Madame Pariseau de Ste Anne, sont revenues lundi d'une promenade chez Mde L. G. Gagnon, d'Emerson.

—M. l'Inspecteur Goulet et M. Joseph Bernier M. P. P. sont revenus d'une promenade à Lourdes où ils ont été les hôtes de M. Jehan de Froment J. P. A cet endroit ils ont visité le rucher de MM. Antoine et Joachim Dupasquier M. Antoine Dupasquier est un agriculteur distingué qui a remporté cette année les premiers prix, pour le miel, à l'exposition de Winnipeg. M. Dupasquier se fait avec ses abeilles durant la saison un revenu d'environ $10.00 par jour. La visite à ce petit royaume d'abeilles est des plus intéressantes.

Il y a eu la semaine dernière au River Park une rencontre entre notre club de Baseball et les *Capitals* de Winnipeg. La victoire est restée aux *Capitals* par un point. Les *Capitals* ont cru devoir aller chercher du secours chez les voisins, c'est-à-dire, s'assurer les services de 2 hommes étrangers à leur club pour avoir raison de nos joueurs Il est probable que la partie sera annulée par l'exécutif de la Ligue. Notre club a joué son protêt et si l'Exécutif ne renverse pas la partie et ne met un fin pour toutes un terme à cette manie de trier dans les clubs pour battre le plus fort nous approuverons fort nos "boys" de se retirer de la Ligue. Un peu plus de courtoisie dans les rapports de certains journaux de Winnipeg, aussi, ne ferait pas de mal.

Madame Roger Goulet et ses enfants sont en villégiature à Lourdes chez M. Jehan de Froment.

Mademoiselle Aimé Lalonde de Escanaba, Michigan est en promenade chez son oncle M. Félix Chevrier, de Saint-Boniface.

—Mardi matin. fête de la Transfiguration de N. S, avait lieu à l'Académie Ste-Marie, une imposante cérémonie, celle de l'émission des Voeux Perpétuels des Sœurs M.-Mathias et M.-Vitalien.

Monseigneur l'Archevêque présidait au choeur, assisté du Rév. Père O'Dwyer, O. M. I., tandis que M le Curé de St-Hyacinthe, Rév. J. B. Rocan, offrait le St Sacrifice. Les Révérends Pères Lacaise et Cahill, O. M. I., étaient présents.

Deux Religieuses de la Charité, deux Soeurs de la Miséricorde, une Chanoinesse de l'Immanculée Conception voulaient bien répondre à une invitation qui leur fut faite et faire honneur de leur présence en cette circonstance solennelle.

Le père, la mère, la tante, la jeune soeur et deux frères de l'une des élues, Sr M.-Vitalien, résidant à St-Boniface, s'étaient rendus pour être témoin de l'holocauste sublime de leur parente. On regrettait l'absence de M. Hormidas Hogue, frère de de Sr M.-Vitalien, en ce moment à Montréal et qui continuera ses études théologiques au mois d'octobre prochain, au Séminaire de St Sulpice.

Sr M.-Mathias n'eut pas le bonheur de voir aucun membre de sa famille être temoin de sa dernière oblation. Sa vieille mère qui réside à Montréal, ne put entreprendre le long voyage du Manitoba, mais nous pouvons présumer que son cocur s'était uni à celui de sa fille pour faire monter vers Dieu, en ce jour béni, de fervents actions de grâces.

La décoration de la chapelle était exquise et le chant était délicieux Monseigneur prononça un magnifique sermon sur la grandeur et la noblesse de l'Etat Religieux puis la cérémonie se termina par le chant du Te Deum.

A. M. D. G.

Chronique de la Province

LORETTE.

(De notre correspondant spécial)

—Dimanche dernier, M le curé Dufresne a annoncé à la paroisse qu'il avait réussi à procurer des religieuses à la population de Lorette: ce sont les religieuses de Saint Joseph, de Saint Hyacinthe. Quatre des révérendes Soeurs arriveront de la province de Québec vers le 23 du courant, et prendront la direction de l'école du village. M. le curé a invité la paroisse à faire une cordiale réception aux dévouées religieuses. Cette nouvelle a réjoui la population et les RR. SS. de Saint Joseph seront les bienvenues à Lorette.

—On a commencé à couper le grain chez quelques cultivateurs. Tous sont enchantés des perspectives de l'automne.

—Il y avait dimanche, à Lorette, un bon nombre de visiteurs de Saint-Boniface, ces visiteurs ont vivement admiré la splendide église de la paroisse.

PAROISSE DU ST-ENFANT JÉSUS DE THIBAULT

Le 5 Août 1901. — Le 1er août dernier il y avait grande fête à Thibault. Mr. le curé de St. Anne disait pour la première fois la Ste. Messe dans la nouvelle Paroisse du St. Enfant-Jésus de Thibault. La maison d'ecole en voie de construction a servi de chapelle où la population entière, composée d'environ trente familles, était accourue heureuse et joyeuse de recevoir la visite du prêtre et d'assister au St-Sacrifice de la Messe. Il y avait des drapeaux et des arcs de triomphe avec la cordiale inscription "Bienvenue" et l'autel était décoré avec goût. Après la Messe il y a eu deux baptêmes et une instruction par Mr. le curé de Ste-Anne qui a adressé aux nouveaux paroissiens des paroles de félicitation et d'encouragement. Quand, il y a déjà plusieurs années, leur a t-il dit, je disais pour la 1re fois la Ste-Messe dans les localités circonvoisines de Ste-Anne, Lorette et LaBroquerie, il y avait alors moins de monde qu'il ne s'en trouve à Thibault actuellement, et maintenant elles dont devenues des paroisses importantes, ayant chacune une belle église. Il en sera ainsi de la paroisse du St. Enfant-Jésus si comme vos ainés, tous vous apportez du travail, de l'économie, et une fidélité constante à tous vos devoir de Chrétien. Il y a déjà dans cette nouvelle paroisse un bureau de Poste, un magasin général et une bonne école.

La route Dawson qui, avant la constuction C. P. R. servait de voie publique aux premiers immigrants, traverse la nouvelle paroisse, qui par l'abondance de ses bois de constuction, ses riches pâturages et son sol en certains endroits très propre à la culture, possède tous les éléments de prospérité et est appelée à rivaliser avec les paroisses voisines.

(Nous avons au sujet de cette nouvelle paroisse d'autres notes que nous publierons au prochain numéro, l'espace nous manquant cette fois-ci).

VENTE PAR ENCAN

Vendredi, le 9 Août courant, à 11h a. m au No. 213 Main Street, Winnipeg, sera vendu par encan un matériel de fabrique de macroni et vermicelle, comprenant presse, meules, larminoir à pâte, poulies, arbre de couche, balance, petrissoir, 300 chassis ou séchoirs en bois, etc.

AVIS

Nous voulons un maître ou une maîtresse avec diplôme pour enseigner le français et l'anglais à l'École de Saint-Léon Est. Adressez-vous au secrétaire,

A. HINDERER,
Manitou.
Man.

PERDUES. Il y a une quinzaine de jours, une jument noire, avec tache blanche sur le nez et la patte droite de derrière blanche aussi, avec un poulin rouge avec tache blanche sur le front

Une autre jument à poils couleur souris et face blanche.

Celui qui les trouvera est prié de les ramener ou d'en donner avis à William Laroque à Saint-Adolphe.

AVIS

Canada
Province de Québec
District de Montréal

Cour Supérieure
No. 1559

Dame Caroline (alias Carrie) Wheatly Shearer Nicholson de la Cité et du district de Montréal, épouse de William Whitehead, ci-devant du même lieu, pharmacien, maintenant résident à Winnipeg dans la province de Manitoba.

Demanderesse

V

Le dit William Whitehead

Défendeur.

Une action et demande en séparation de biens en cette cause a été instituée par la demanderesse.

Montréal, ce 2 juillet, 1901
McGoun & England,
Procureurs de la demanderesse.

34-38

MUSIQUE

MELLE ISABELLE CHEVRIER, Contralto, élève diplômée de Signor d'Auria, Minneapolis. Développement de la voix par la méthode italienne; enseignement de la mandoline et de la guitare; prend des engagements pour les chœurs et les concerts. Studio; 22, bloc Grundy, en face du magasin de musique de M. Barrowclough.

A Propos d'Agriculture

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur les quelques extraits suivants d'un important article de M. l'abbé G. Dugas :

Pourquoi donc cet engouement pour les villes et les centres manufacturiers où si peu des nôtres parviennent à se créer une modeste aisance ?

De toutes les sources de la richesse, l'agriculture n'est-elle pas la première et la plus importante par le nombre et la nature de ces produits ? C'est elle qui fournit à l'homme la nourriture, le vêtement, un toit, toutes les choses les plus indispensables à l'existence. C'est elle qui alimente le commerce intérieur et extérieur et qui, directement ou indirectement, donne à tous les ouvriers du travail et du pain, si bien qu'on peut dire dans tous les pays et parmi tous les peuples, le labourage et le pâturage sont les véritables mines du Pérou.

D'une supériorité incontestable pour le commerce et l'industrie, l'agriculture leur est surtout supérieure au point de vue morale. Isolés des villes où les dangers de corruption sont plus fréquents, vivant sous la surveillance de ses parents au sein des traditions si saines et si fortifiantes de la famille et des voisins dont l'estime lui est nécessaire, le cultivateur respire, l'air le plus pur et le plus sain.

Toujours en face des grands spectacles de la nature et non emprisonné comme l'ouvrier dans l'étroit horizon d'un atelier où d'une usine, il n'est pas tenté de ne voir la Providence qu'au bout de ses doigts et de se croire le créateur de son ouvrage. Il voit bien qu'il sème et qu'il arrose, mais il sent qu'une puissance supérieure à la sienne donne seule l'accroissement ; il touche Dieu pour ainsi dire, par tous ses sens ; il le doit dans le rayon du soleil, dans le brin d'herbe, dans la goutte de rosée ; il l'entend dans le bruit du vent et de l'orage ; il le respire dans les émanations d'une nature florissante et embaumée. Quand il voit les influences de l'atmosphère dominer ses efforts, il sent le besoin de se mettre à genoux.

L'habitant des campagnes jouit d'une santé plus robuste, d'une vie plus longue et d'une plus grande somme de bonheur.

Sobre et rangé, il n'éprouve pas les besoins factices de l'homme des villes ; il lui suffit pour vivre d'un modique salaire. La durée de son travail dépend de sa liberté ; il ne connait presque jamais les crises dues aux brusques et fréquentes interruptions des travaux industriels. Toujours content de son sort, il n'a ni les ambitions ni les jalousies de l'ouvrier des villes qui condoie le luxe des grands.

L'Eglise a toujours professé, pour la vie des champs un amour de prédilection, non seulement parce qu'elle en retire, comme tous les hommes, les biens les plus nécessaires à la vie, mais parce que sa prédication y trouve une plus vivante image d'elle-même dans une moralité pure.

C'est aussi de nos campagnes, du sein de nos familles patriarcales, que surgissent constamment les hommes qui font le plus d'honneur à leur pays.

Telle est l'idée élevée que tout esprit doit se faire de la condition de l'homme des champs, et que nous devons nous efforcer d'inculquer à la jeunesse au lieu de de lui crier sans cesse qu'elle est mal outillée pour la lutte de la vie. Où avons-nous puisé la la sève exubérante qui rappelle pour le Canadien les bénédictions promises au peuple de Dieu ?

Dans le calme de la vie champêtre, dans l'humble condition d'agriculteurs, en remplissant fidèlement le rôle privilégié que nous assigne la Providence divine.

Soyons donc agriculteurs. Il y a une loi dans le monde physique qui veut que les plantes n'arrivent à leur croissance normale que dans le sol qui leur convient. Ailleurs elles s'étiolent. Les sociétés et les peuples sont, en vertu de leurs différents caractères, soumis à une loi analoque ; ils n'ont leur développement normal que dans le rôle que leur destine la Providence.

Ne sortons pas du nôtre pour imiter ceux qui en ont un plus brillant en apparence, mais qui n'est pas plus important, ni plus assuré de l'avenir.

L'Abbé G. Dugas.

NOUVELLES DES ETATS-UNIS

MILFORD, MASS.

George Nuthall, 18 ans, a trouvé la mort tristement à la filature Whiting. Il a été pris par une courroie qu'il voulait replacer et emporté au plafond où il a été assommé entre l'arbre de couche et le mur. Avant que l'on ait eu le temps d'arrêter les machines, il avait déjà fait plusieurs tours. Le blessé expira une heure et demie après l'accident.

KANKALEE

Une indisposition assey sérieuse obligera peut-être le père Rouquié à suivre un traitement dansquelque hôpital d'ici à quelques semaines. Le Père parle de retourner en France si son évêque Mgr Spalding et l'avis des médecins, sont favorables à ce projet.

INDIAN ORCHARD

Le Rév. E Graton a pris possession de la cure de St Louis de Gonzague, mardi dernier. Le Rév. E. Graton vient de Fitchburg, où il a demeuré 10 ans comme curé de l'Immaculée Conception.

LOS ANGELES, CAL.

On prétend avoir découvert, sur la réserve indienne de Navajo une immense ville préhistorique. Jusqu'à présent, on a constaté l'existence d'un palais, contenant au-delà de 1,000 chambres dont quelques-unes sont très bien conservées. Diverses reliques ont été envoyées à l'Université de Smithsonian. Les fouilles se continuent.

FEUILLETON DU MANITOBA

LE ROMAN D'UN JESUITE

XII

No 36

—Voilà pour répondre à mes reproches ; mais c'était inutile, vous êtes tout excusé. Et votre énorme travail vous rapporte-t-il au moins de quoi satisfaire à tous vos besoins ?

—Je nage dans l'opulence, je gagne plus de 400 francs par mois et, comme je vis très simplement, je fais des économies.

Quelques minutes après, Charles aborda le sujet qui le préoccupait ; il raconta à Mlle Moissac toute sa conversation avec l'accusé qu'il était chargé de défendre, et de quelle façon très équivoque l'affaire s'était terminée.

—Et vous ne vous expliquez pas la conduite de ces deux hommes ? interrogea la vieille fille.

—J'avoue n'y rien comprendre.

—Mon cher monsieur, vous eussiez fait un pauvre juge d'instruction. La chose me parait très simple. Je suis persuadée que Mlle Julie dit la vérité et que les deux hommes sont une paire de coquins. Suivez-moi bien : Si M. de Noirecôte a fait arrêter son domestique, c'est que celui-ci l'avait bel et bien volé. Du récit très compliqué et très fantaisiste de votre client, je ne retiens qu'une chose : c'est que le maitre avait un intérêt réel à se débarrasser de cet homme dont il craignait les révélations, il a dû se dire que Pierre Bouvier, convaincu pour vol, serait perdu, déshonoré, et ne pourrait plus rien contre lui.

—Très bien, mais comment expliquez-vous qu'il soit venu lui-même détruire son accusation, et que l'histoire qu'il a racontée ne soit que la continuation de celle de son domestique ?

—Pierre lui aura écrit, le menaçant de révélations désagréables s'il ne le faisait pas élargir, et pour lui fournir le moyen de revenir sur sa déclaration, il lui aura raconté le petit roman dont vous avez eu la primeur.

C'est possible, mais il faut alors que cet homme ait des motifs bien graves de craindre les indiscrétions.

—Il en a, soyez-en certain.

—Vous le connaissez ?

—Oui et non. Je n'avais jamais entendu parler du sieur de Noirecôte, quant au citoyen Planet, c'est autre chose.

—Ces rapports avec Mme de Piélan ?...

—Ne sont que trop vrais. Si vous saviez tout ce qu'il a causé douleurs à cette pauvre et chère comtesse...

Les traits de Charles s'étaient assombris, il aurait voulu questionner, il ne s'en sentait pais le courage.

La vielle fille continua :

—Les paroles de ce misérable domestique ont fait impression sur votre esprit, vous voudriez savoir la vérité.

—Oui, Mademoiselle, et ce n'est pas un sentiment d'indiscrète curiosité qui me guide en ce moment... J'ai besoin de savoir. Si j'étais seul en jeu, s'il ne s'agissait que de mes relations personnelles, je mépriserais ces accusations comme de basses infamies, et me fût-il même prouvé qu'une faute a existé dans le passé de cette femme que je respecte et que j'aime, je ne me croirais pas le droit d'être plus sévère que Dieu qui pardonne tout au sincère repentir ; mais il s'agit de ma soeur, j'ai le droit et le devoir de m'assurer que la personne à qui j'ai confié Marguerite mérite réellement toute mon estime.

Les autres personnages dont je vous ai parlé me sont très indifférents, tout au plus ont-ils pu m'inspirer cet intérêt de curiosité qui nous fait chercher le mot d'une énigme ; aussi ne vous en ai-je parlé que pour arriver à découvrir la vérité sur Mme de Piélan.

—Vous avez raison, Monsieur, vous n'avez pas le droit de conserver un doute sur elle. Je crois être assez bien informée pour pouvoir vous apprendre tout ce que vous avez besoin de savoir, et je vais vous dire toute la vérité. C'est une longue histoire, avant de la commencer, laissez-moi vous dire que vous pouvez chasser toute inquiétude de votre esprit ; la comtesse de Piélan est une sainte et noble femme, digne de tous vos respects et de toutes vos affections.

XIII

—Mme de Piélan, continua Mlle Moissac, est la fille d'un richisime armateur de Nantes, M. Pellerin. Il y a environ trente ans elle passait, et avec justice, je crois, pour la plus jolie personne du département de la Loire-Inférieure. On la disait très instruite et douée d'un charmant caractère. Je n'ai pas besoin de vous dire que les épouseurs ne lui manquaient pas, et cependant elle ne se pressait pas de faire un choix parmi ses quarante-trois adorateurs.

—Une amie charitable avait pris la peine d'en faire le dénombrement.

Un beau jour, un changement de garnison amena à Nantes un certain capitaine de hussards, qui y arriva précédé d'une réputation parfaitement détestable. C'était, disait-on, un viveur, un joueur, un bretteur, et... non, cela suffit ; mais d'autre part il était admirablement tourné, superbe cavalier, homme du monde, d'une rare distinction, causeur spirituel ; il avait enfin toutes les qualités que ses défauts lui permettaient d'avoir ; si bien que deux mois après son apparition, on aurait pu compter par centaines les petits coeurs nantais qui battaient la générale rien qu'en entendant prononcer son nom. Un nom qui sonnait bien du reste, un vieux nom historique de Bretagne.

Le beau capitaine, assez habitué au triomphe, ne pensait qu'à jouir de ses succès, quand il rencontra la belle Amélie Pellerin, dont il devint à l'instant même le quarante-quatrième prétendant. Je n'ai pas besoin d'entrer dans de grands détails pour vous expliquer comment, en très peu de jours, il passa d'emblée du No. 44 au No 1.

L'armateur fit quelques difficultés en raison de ce que ce futur gendre était parfaitement ruiné. — Tout était parfait chez lui. — Il ne possédait plus que le vieux château et la terre de Piélan, le tout grévé de toutes les hypothèques possibles et de quelques autres encore. Le bonhomme Pellerin résista donc un peu, pas trop, et finit par donner son consentement, car enfin le plaisir de pouvoir dire à son cercle, au milieu de ses amis négociants, armateurs, industriels : ...Mme la comtesse de Piélan, ma fille, cela valait bien quelques sacs d'écus, et Amélie était assez riche pour deux.

Le comte n'était pas tout à fait aussi enchanté de devoir dire : M. Pellerin, mon beau-père. Il regrettait aussi de ne pouvoir, sur son argenterie et sur son cachet, accompler un écusson à celui de ses ancêtres ; mais son vieil écu breton avait un si pressant besoin d'être redoré, et les beaux yeux de la séduisante Amélie l'avaient si bien charmé, qu'il n'avait pas hésité à passer outre et l'avait très humblement suppliée de vouloir bien lui accorder sa main.

Amélie avait d'abord essayé quelque résistance ; elle trouvait le capitaine très à son goût, le titre et la courroue de comtesse lui souriaient tout particulièrement ; mais elle avait bien peur aussi des défauts de ce charmant hussard dont elle entendait souvent parler comme d'un parfait mauvais sujet. Cependant le capitaine lui fit de si belles promesses pour l'avenir, qu'elle finit par laisser tomber sa jolie petite main dans celle qu'on lui tendait et quelques mois après, elle était comtesse de Piélan.

Si son mari ne tint pas absolument tout ce qu'il avait promis, il faut lui rendre cette justice qu'il s'amenda réellement et donna à peu près tout ce qu'il pouvait donner. C'était un homme léger, superficiel, auquel il aurait été injuste de demander les grandes et solides vertus des natures fortes, énergiques.

Peu de temps après son mariage, il donna sa démission et se retira avec sa jeune femme au vieux château de Piélan, dont il avait fait une splendide habitation.

La nouvelle comtesse fut reçue assez froidement. La vieille aristocratie bretonne est un peu exclusive, fort entichée de ses anciennes prérogatives et peu disposée à ouvrir ses rangs aux importations étrangères ; pendant quelque temps, les vieilles douairières des environs affectèrent, en parlant d'elle, de ne l'appeler que "cette petite Pellerin" ; mais elle se montra si douce, si charmante, si simple et en même temps si digne, que toutes les préventions ne tardèrent pas à disparaitre et elle fut bientôt la plus aimée, la plus recherchée et la plus respectée de toutes les châtelaines de la province.

Le comte aimait sincèrement sa femme, aussi faisait-il tout son possible pour la rendre heureuse, et elle n'eut jamais à déplorer aucune de ces folies plus ou moins scandaleuses qui l'avaient rendu célèbre avant son mariage. Malheureusement, je vous l'ai déjà dit, c'était un esprit superficiel pour lequel lequel l'idée du devoir devait toujours rester une chose assez mal définie. Il lui fallait du plaisir, il lui en fallait à tout prix et, du moment qu'il ne dépassait pas les bornes des convenances sociales, il se croyait à l'abri de tout reproche.

Sa vie se passait à chasser, à monter à cheval, à courir toutes les fêtes des environs et à attirer chez lui le plus de monde possible. Le besoin de s'entourer continuellement de compagnons de plaisir ne lui permettait pas d'être bien difficile dans le choix de ses relations. C'est ainsi qu'il se lia avec un certain garde général des forêts, nommé Planet. On disait que cet individu avait été envoyé en Bretagne par disgrâce et en punition de certains actes qui auraient dû le mener sur les bancs de la police correctionnelle, si des amis influents ne l'avaient éloigné en toute hâte.

A Suivre